

Troisième Classe. *Ventes d'Immeubles & Emprunts.*

Parties d'une Action & au dessous , sans réduction. D'une Action jusqu'à deux , réduites de trois dixièmes. De deux jusqu'à cinq , de cinq dixièmes. De cinq Actions & au dessus , de sept dixièmes.

Quatrième Classe. *Ventes de Meubles, Marchandises, & deniers comptans.*

Cette Classe est comme la troisième , excepté à l'égard des Remboursemens faits par le Roi depuis Septembre 1719. prouvez par des liquidations rapportées par les mêmes porteurs , auxquels elles ont été expédiées ; dont la réduction se fera sur le pied de la première Classe , de même que les Actions qui n'auront pu être évaluées , parce qu'elles se seront trouvées sous les scelles.

Cinquième Classe. *Origines non déclarées.*

Cette Classe renferme non seulement les cas où les porteurs d'Actions n'ont pas voulu dire d'où ils les tiennent , mais encore ceux par où ils ont déclaré qu'elles proviennent des profits par eux faits sur le Commerce des papiers. Les Actions & dixièmes d'Actions intéressées qui se trouveront dans l'un de ces cas , seront annulées , de même que les Actions du premier timbre , conformément à l'Arrêt du Conseil du mois de Decembre 1720. faute d'avoir été déposées à la Banque , & il n'en sera fait aucune liquidation &c.

*Retour de
Madame au
Palais Royal.*

III. Madame la Duchesse Douairière d'Orléans revint le 6. Decembre de *St. Cloud* au Palais Royal , pour y passer l'Hiver, & peu de jours après S. M. y alla lui rendre visite, Le 9. le Car-